



## **Adopter une position claire envers Téhéran : protéger les droits humains, renforcer la société civile, empêcher la guerre !**

Le PS se tient solidairement aux côtés des personnes qui, en Iran, s'engagent avec courage pour la liberté, la justice sociale et les droits démocratiques fondamentaux. Les protestations actuelles contre le régime autoritaire et la détresse économique sont réprimées par une violence brutale. Les informations faisant état de morts, d'arrestations massives, de torture et d'intimidations sont alarmantes. Parallèlement, le régime restreint de façon ciblée l'accès à Internet et aux moyens de communication, afin d'étouffer l'information et d'isoler la société civile.

Le PS condamne fermement cette répression. Il est en même temps clair qu'un changement démocratique en Iran peut et doit être soutenu au niveau international, mais en aucun cas par des moyens militaires. Le PS met expressément en garde contre toute intervention militaire, qu'elle soit le fait des États-Unis, sous la présidence de Trump, ou d'Israël, sous le Premier ministre Netanyahu. Les conséquences pour la population iranienne et pour la stabilité de l'ensemble de la région seraient imprévisibles. Les expériences de précédents renversements de régime par la force militaire, comme en Irak en 2003 ou en Libye en 2011, montrent à quelle vitesse des crises humanitaires et une déstabilisation à long terme peuvent survenir. Le Conseil fédéral doit, en conséquence, se positionner au niveau international contre une telle attaque visant l'Iran, illégale au regard du droit international.

La Suisse doit dès maintenant agir de manière cohérente, en accord avec ses partenaires européens et sur la base d'une politique claire en matière de droits humains.

### **Le PS appelle le Conseil fédéral à mettre en œuvre les points suivants :**

1. **Reprendre intégralement les sanctions de l'UE contre le régime iranien et les appliquer avec cohérence**, en particulier à l'encontre des responsables des violations des droits humains, des Gardiens de la révolution et d'autres organes de répression.
2. **La Suisse doit empêcher de manière systématique tout contournement des sanctions via sa place financière.** Le Conseil fédéral doit doter le SECO et la FINMA de ressources suffisantes, afin que les avoirs soumis à sanctions puissent être identifiés, gelés et surveillés de manière systématique. En outre, il faut mettre en place des contrôles stricts contre les sociétés-écrans et les structures de propriété dissimulées, incluant des obligations de preuve efficaces concernant les ayants droit économiques et des sanctions réellement dissuasives en cas d'infraction.

3. **Le Conseil fédéral doit renforcer, sur les plans politique et financier, la commission d'enquête de l'ONU et le rapporteur spécial de l'ONU sur l'Iran.** Il doit également s'engager au niveau international pour la prolongation de leurs mandats, afin de garantir la collecte de preuves et la mise en cause des responsables, dans la perspective de les amener à rendre des comptes.
4. **S'engager résolument en faveur du respect et du renforcement des droits des minorités en Iran,** en particulier des minorités ethniques et religieuses, et soutenir les aspirations à la démocratie.
5. **Soutenir financièrement la société civile iranienne et les organisations indépendantes de défense des droits humains** et développer des mesures de protection pour les militant-es, les journalistes, les syndicalistes et les défenseurs-euses des droits des femmes.
6. **Mettre en œuvre, en collaboration avec des pays partenaires européens, des mesures concrètes en faveur de la liberté de communication.** La Suisse doit se coordonner avec les États de l'UE et les gouvernements partageant les mêmes idées et valeurs pour condamner clairement, au niveau international, les coupures d'Internet et la répression numérique, et pour y répondre par des sanctions politiques. Parallèlement, elle doit soutenir des programmes permettant à la société civile d'avoir un accès aussi sûr que possible à l'information et à la communication, par exemple par une assistance technique contre les coupures et par la promotion de canaux d'information indépendants.
7. **Empêcher fermement l'armement nucléaire de l'Iran, par la diplomatie, le contrôle international et une pression coordonnée.** La Suisse doit mettre ses bons offices à disposition, permettre la mise en place de cadres de dialogue à Genève et coopérer avec ses partenaires européens et la communauté internationale pour promouvoir une politique de non-prolifération crédible. Cela implique également un soutien actif au travail de l'AIEA (Agence Internationale de l'Énergie Atomique) ainsi qu'à l'ensemble des mécanismes internationaux de contrôle et de vérification, afin d'empêcher le régime de provoquer une escalade nucléaire.